



Date limite :

Lundi 30
Juin

2025

Apprenez le coran

Besoin de fonds pour location locaux, achat table, chaises, tableau matériel pour apprentissage du saint Coran. En s'acquittant de la Zakat, l'homme est libéré du feu de l'Enfer. Le prophète Mohamed (pbsl) a dit : «Le Jour de la Résurrection, les gens seront protégés par les aumônes qu'ils auront faites de leur vivant» Rapporté par Ahmed. En s'acquittant de la Zakat, l'homme s'informe des prescriptions et des enseignements d'Allah, exalté soit-Il, en se renseignant sur les règles à suivre, les montants à verser, le Nissab, les ayants-droit et tout ce qui s'y rattache. En faisant la Zakat, l'homme peut non seulement se protéger contre les maux, mais aussi augmenter sa subsistance. Cette pratique est à l'origine de l'accroissement de l'argent. Le Prophète (pbsl) a dit : «L'aumône ne diminue en rien les biens de celui qui la fait » (Rapporté par Muslim). «L'aumône éteint la colère du Seigneur» comme il a été rapporté dans un hadith du Prophète par Tirmidhi et Ibn Hibban. Donner la Zakat permet d'obtenir la miséricorde d'Allah. Dans sourate Al-Araf, Allah (swt) dit : « Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakat, et ont foi en Nos signes. » (Coran 7:156)

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/EvCUmX9R>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :
Abou Mouhad